

Compte-rendu du comité directeur de la fédération française d'études et sports sous-marins comité départemental Haute- Vienne CODIR FFESSM CODEP 87

Lundi 18 novembre 2024 – 20h - Maison des sports
- Ville de Limoges

PERSONNES PRÉSENTES :

MEMBRES DU CODIR : Quorum atteint 14 personnes présentes sur 20.

Aurélien Lazeiras : Président, Nadia Migout : Présidente adjointe, Pascal Delahaye : trésorier, Jean-Jacques Lamouline : secrétaire général, Jean-Pierre Marcheix : secrétaire adjoint, Carole Breuil, Béatrice Nevoit, David Bryzmann, Matthieu Durey, Patrice Duloisy, Neil Maillou, Franck Pautzet, David Savary, Samuel Thomassin,

PRÉSIDENTS DE CLUBS :

Patrice Duloisy, AS ORTF.

PRÉSIDENT.ES DE COMMISSION :

Béatrice Nevoit, NAP, Jean-Pierre Marcheix, Apnée.

INVITÉ.ES : Jean Lafond, Gérard Samson

PERSONNES EXCUSÉES : Fabrice Gantheil, Aurélien Desserprix, Martine Fournier, Daniel Rebeyrol, Guillaume Delahaye, Eric Valade et Pascal Hamelin.

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Samuel Thomassin et Nadia Migout.

1. **VOTE DU DERNIER COMPTE-RENDU DU CODIR DU CODEP 87 02/09/24** : adopté à l'unanimité. Merci pour le travail de rédaction. Pour rappel, les PV sont consultables sur le site du codep dans le menu compte-rendu.
2. **TOUR DE TABLE** : Présentation des nouveau membres du bureau et du CODIR. Gérard Samson est invité pour le sujet des Médailles et Jean Lafont est invité pour le sujet TIV.
A noter que deux nouveaux présidents de clubs ont été élus en octobre. Il s'agit de Stéphane GRANDJEAN pour l'ASPTT Limoges plongée et Eric Vallageas pour le LPSM.

3. **FONCTIONNEMENT FEDERAL :**

Présentation du CODEP

Articulation entre Organes déconcentrés (CODEP / COREG / National / Clubs / commissions).

Explication de l'organisation et des votes hiérarchisés au sein de la fédération.

Aurélien Lazeiras précise les dénominations de la FFESSM au niveau départemental, régional et national (FFESSM - CODEP, FFESSM - COREG, FFESSM – CDN : comité directeur national). Donc il faut bien employer « FFESSM » en parlant du CODEP/COREG etc. pour ne pas mélanger avec les autres fédérations sportives.

Sachant que niveau départemental est le plus impactant, car il est à la base de toutes les consultations et décisions. D'où l'importance des compétences et délégations des comités.

Présentation des Commissions FFESSM et celles qui existent au sein du CODEP

Rappel : Réunion au moins 2 fois par an et CR à envoyer pour validation CODIR . Pas de trésorerie, proposent des achats/projets qui seront soumis au vote du CODIR.

Les 15 commissions gèrent les formations, événements et stages. Au niveau CODEP, elles ne sont pas toutes activées. Mais elle peuvent commencer si un projet démarre.

Enfin il existe aussi des missions (jeunes, secourisme, handisub)

Rôles des membres (statuts et règlements) - vote sur le format des CODIR

- Aurélien Lazeirias propose au vote le format du CODIR restreint ou étendu aux membres du CODIR ou avec les présidents de clubs, les commissions, les instructeurs et le SDIS.

- Aurélien Lazeirias pose la question de la fréquence des réunions de CODIR au nombre de 5

- Pascal D. dit que ce n'est pas toujours nécessaire.

- Nadia M. trouve que cela fait trop avec 5 CODIR + 1 AG soit 6 réunions dans l'année.

- Carole B. propose de restreindre le nombre de séances en formation plénière et de convier les présidents de commissions sur des CODIR thématiques.

- Béatrice N. précise que les présidents de commission sont pratiquement tous présents dans le CODIR.

- Aurélien L. fait la synthèse des échanges et propose de passer de 5 à 4 réunions en invitant la présidente de la CDEBS et les présidents de clubs. La réunion d'avril est retirée du calendrier.

- David B. pose la question des championnats de France.

- Aurélien L. précise qu'il y aura bien une réunion dédiée à l'organisation des championnats de France.

- Béatrice N. demande à ce que cette réunion ait lieu plutôt en avril.

La proposition sur le format des CODIR est adoptée à l'unanimité.

4. LES LICENCES, CERTIFICATIONS, DEBUT DE SAISON 2024/2025

Saison 2024/2025 –extraction au 16/11/2024

Novembre 2022: 368- Novembre 2023: 391 - Novembre 2024: 365. Dans la continuité rapport à la saison 2023/2024 (équivalent à 2022, légèrement inférieur à 2023).

Déjà plusieurs brevets délivrés depuis le début de l'année (30 certifications à ce jour selon extraction réalisée depuis le site FFESSM).

5. RETOUR SUR LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Les retours sont bons et le stand est bien situé (Emplacement face à l'entrée, présence du bateau suite validation CODIR). Il y a eu beaucoup de contacts lors de ce forum.

6. L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE AGE DEPARTEMENTALE

La question de la disponibilité des salles est posée après la démolition de la Maison des Sports. Quid des salles pendant la démolition ? Et de l'adresse du siège ? Un listing des salles a été transmis par la mairie.

7. L'AQUAPOLIS – RESPECT DES INSTALLATIONS – ARRIVEE DE RECREA

Le changement de prestataire de VERT MARINE à RECREA est prévu le 12 janvier. Le partenariat CODEP/ RECREA est à créer. L'aide à l'organisation du triathlon en échange de la mise à disposition du bassin multifonction peut être une opportunité.

Le partenariat va nécessairement démarrer en décembre pour être conclu avant le 12 janvier 2025.

Une réunion avec Limoges Métropole est prévue le 18-12. En ce qui concerne les lignes d'eaux subventionnées par Limoges Métropole : pas de changement jusqu'à la fin de saison juin 2025 (1 ligne vendredi apnée et 2 lignes mercredi NAP)

Le Partenariat Récréa/FFESSM CODEP87 (bassin multifonction du mercredi) est à négocier (1er atout : l'organisation du triathlon 2025 nécessitera sûrement notre aide)

- Carole B. demande un rappel des engagements de l'ancienne convention.

-Aurélien L. précise que l'année dernière il y a eu une participation à une soirée ZEN à l'aquapolis, 2 participations aux baptêmes de plongée en été et une participation au triathlon.

Rappel du respect des installations (vacances Toussaint) :

- Aurélien L. relève un incident notoire sur trace sur le carrelage de l'aquapolis qui a nécessité un entretien sur numéraire.

Un assouplissement des règles strictes sur les horaires et notamment les sorties a été constaté par les membres du CODIR.

8. DEMENAGEMENT MAISON DES SPORTS VILLE DE LIMOGES

CHANGEMENT D'ADRESSE DU SIÈGE FFESSM CODEP 87 – VOTE

Nouvelle adresse postale:FFESSM –CODEP 8723 boulevard de Beaublanc87100 Limoges

Le changement d'adresse postale est adoptée à l'unanimité

9. JEUNES SPORTIFS

Le challenge Oxyjeunes

1 Week-end avec plusieurs activités fédérales. Challenge annuel non obligatoire (activités chronométrées, ludiques) est ouvert pour les jeunes de 8 à 18 ans.

3 jeunes du CSL y ont participé cette année

Créneaux jeunes

Ils ont lieu le samedi après-midi à la piscine Saint-Lazare à Limoges (multi clubs, multi activités subaquatiques).

10. TIV : VOTE ACHAT DE MATERIEL SUITE AUX EXPLICATIONS

Rapport TIV par Jean Lafont : Il évoque un problème matériel car il manque un tampon de filetage bouteille/robinet. Selon les recherches, le prix est variable allant de 600€ à 200€.

C'est le seul matériel fournis par le codep et nécessaire au contrôle des blocs.

Proposition d'achat de 3 tampons pour la somme de 248,12€.

Le paiement des formations et recyclages finance ce type d'équipement notamment.

La proposition d'achat est adoptée à l'unanimité

11. DESCENTE DE LA RIVIERE VIENNE LE 5 JANVIER 2025

RDV 14h au départ de la base nautique du Club d'aviron pour une descente conviviale de la Vienne de 2,5 km au départ de la ZA Le Prouet 87350 PANAZOL jusqu'au pont St Etienne le Dimanche 5 Janvier à 14h30

Possibilité d'utilisation hydrospeed, planche, ... Chacun peut venir déguisé s'il le souhaite. La descente ne sera pas chronométrée.

Conditions : Être licencié, sur inscription, 30personnes max, vêtement isotherme complet obligatoire (gants, cagoule, botillons)

Présence de la SNSM (le CODEP apportera une formation apnée et plongée tech à la SNSM)

12. MONTULAT : RETOURS SUR L'ACCIDENT DU 14 AOUT 2024

Aucun retour sur l'enquête administrative. Pas de réponses aux questions au conseiller technique sportif régional.

Aurélien L. va écrire une lettre au préfet pour autoriser le fonctionnaire à communiquer.

13. LETRE DE MISSION, CHOIX DES REFERENTS

Lettre de mission, choix des référents – voir ci-dessous

Axe de développement	Volontaires référents
Ecriture du plan de développement sportif olympiade 2024/2028	David Bryzmann + Jean-Pierre Marcheix
o Championnat de France + 3 adjoints à minima (PSP/NAP/APNEE)	Neil M. + David Bryzmann
o Compétitions sportive Haute-Vienne	David Bryzmann + Nadia Migout
o Passerelle de paiement Hello asso / VPdive / basicompta / crédit mutuel	Guillaume Delahaye + Pascal Delahaye
o Moyen de paiement mobile - CB	Pascal Delahaye
o Site web - VP dive	Jean-Pierre Marcheix + David Savary + Samuel Thomassin + Guillaume Delahaye
o ANS - Aide au club pour dossier subvention agence nationale du sport	Nadia Migout
o ANS - Subvention en général et groupe de travail pour un dossier de subvention ANS codep 87 pour 2025	Nadia Migout + Pascal Delahaye
o Assemblée générale – début octobre	Matthieu D

o Aquapolis - convention privée – gestion des créneaux	Jean-Jacques + Matthieu + Jean-Pierre
o Aquapolis - convention Limoges métropole	Jean-Jacques + Matthieu + Jean-Pierre + David
Triathlon	Jean-Pierre + Franck Puzet + Nadia Migout
o Ville de Limoges - Réservations salles de réunions et formations	Aurélien
o Ville de Limoges - Forum des associations – début septembre	Daniel Rebeyrolle
o Montulat - Nettoyage	
o Montulat - Inauguration – jeudi 29 mai 2025 – ascension – présence du président national et régional FFESSM	
o Montulat – fusion des règlements – tronc commun	Pascal Hamelin + David Savary + Carole Breuil + Neil Maillou+ Franck Puzet
o Montulat – Règlement plongée sous marine	Eric Valade + David Savary + Carole Breuil + Franck Puzet
o Montulat - Journée Sécurité (simulation accident Montulat)	Eric Valade + David Savary + Carole Breuil + Franck Puzet + Jean-Pierre Marcheix + Matthieu
o Rivière Vienne - Descente de la vienne – premier week-end de janvier	Nadia Migout + Franck Puzet
o Rivière Vienne - Opération Vienne propre – à la demande – au moins une fois sur l’olympiade	Nadia Migout + David Savary + Carole Breuil
o Jeunes - Développement - Challenge Oxy’jeunes	Nadia Migout
o Jeunes - Organisation soirée pro de la plongée à Limoges (Pompiers, archéologie, école/magasin)	
o Violences sexuelles et sexiste dans le sport	Nadia Migout
o Partenariats privés – partenariats écoles	Neil Maillou
o Assurances – vigilance et mise en concurrence	Pascal Delahaye
o Nouveau statuts et règlements - octobre 2026	Pascal Hamelin
o Textiles et communication	Nadia Migout + Pascal Delahaye + Samuel Thomassin

14. **VP DIVE – MISE EN PLACE – VOTE**

Question sur le cout ? Il est gratuit pour l'instant, il n'y a pas de frais d'hébergement et le service rémunéré : 5cts/licencié.

- Pascal D. souhaite passer rapidement au paiement Hello Asso (ex. Sortie bio, Apnée, etc...)

La proposition de passage à VP DIVE est adoptée à l'unanimité

Votes annuels pour l'année 2025 (1er janvier au 31/12/2025)

15. **Cotisation des clubs à la FFESSM CODEP 87 - Vote sur proposition du trésorier**

Maintient de la cotisation minimum à 70€ pour les associations et 84€ pour les SCA

Vote : proposition adoptée à l'unanimité

16. **Aide financière aux formations de la FFESSM CODEP 87 - Vote sur proposition du trésorier**

MEF1-MF1 : 300 € (idem 2024) MEF2-MF2 : 400€ (idem 2024)

Vote : proposition adoptée à l'unanimité

17. **Cotisation des clubs à la carrière de Montulat - Vote sur proposition du trésorier**

Idem 2024 : 60€ pour les clubs affiliés FFESSM-CODEP 87

Clubs non affiliés ou hors 87 : 130€

Vote : proposition adoptée à l'unanimité

18. Défiscalisation – explications

Indemnités kilométriques – Vote sur proposition du trésorier

Pour 2024, 0,30€ du Km et 0,35 de Km pour 2025.

Principalement en abandons de créance

Vote : proposition adoptée à l'unanimité

19. Proposition de Pascal Hamelin comme président de la commission juridique - Vote

Vote : proposition adoptée à l'unanimité

20. Proposition de Gérard Sanson au bureau des médailles - Vote

Vote : proposition adoptée à l'unanimité

21. Mise en place du bureau des juges arbitres départemental - Vote

Matthieu, Franck, Xavier, Michel Farge ?

Vote : proposition adoptée à l'unanimité

22. Calendrier 2024/2025

Assemblée générale CSNA à Bordeaux le 24 novembre 2024

Assemblée Générale FFESSM à Juan les pins 7 et 8 décembre 2024

CODIR FFESSM CODEP 87 le 13 janvier 2025 20h lieu à définir

CODIR CODEP 16 Juin 2025 20h

CODIR CODEP 1er septembre 2025 20h

AG 6 octobre 2025

CODIR CODEP 17/11 20h

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du CODIR est levée.